

## Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 27 août 2019  
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

### Présents bureau de la CME

M. Guy	BENOÎT	P <sup>r</sup> Bertrand	GODEAU
P <sup>r</sup> Catherine	BOILEAU	P <sup>r</sup> Bernard	GRANGER
D <sup>r</sup> Alain	FAYE	P <sup>r</sup> Christian	RICHARD
P <sup>r</sup> Noël	GARABÉDIAN	P <sup>r</sup> Rémi	SALOMON
D <sup>r</sup> Anne	GERVAIS	D <sup>r</sup> Christophe	TRIVALLE

### Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

D <sup>r</sup> Mélodie	BERNAUX	D <sup>r</sup> Sandra	FOURNIER
D <sup>r</sup> Sophie	DE CHAMBINE	M <sup>me</sup> Hélène	OPPETIT

### Invités

M. François	CRÉMIEUX	M <sup>me</sup> Catherine	RAVIER
P <sup>r</sup> Vincent	JARLIER	M <sup>me</sup> Pascaline	VILLIÉ
M. Jérôme	MARCHAND-ARVIER		

## Ordre du jour de la CME du 10 septembre 2019

### Informations du président (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

### Information sur les élections 2019 pour le renouvellement de la CME, des CMEL et des CCM (M<sup>me</sup> Hélène OPPETIT)

Tous les [renseignements utiles concernant les élections](#) figurent sur le site de la CME. M<sup>me</sup> OPPETIT fera un bref rappel sur le calendrier et les modalités du vote (v. [CME du 9 juillet 2019](#)). Le dépôt des candidatures doit se faire **entre le 11 septembre et le 24 septembre à 16 heures**.

### Projet de décret relatif à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (M. Jérôme MARCHAND-ARVIER)

Un décret est nécessaire pour mettre en œuvre certaines des évolutions prévues dans le cadre de la « nouvelle AP-HP », en particulier celles correspondant aux propositions du [groupe de travail de la CME](#) (v. [CME du 2 avril 2019](#)) visant à permettre au président de la CME de déléguer certaines de ses compétences aux présidents des CME locales. La nouvelle composition du [directoire](#) de l'AP-HP mise en œuvre depuis septembre 2018 serait aussi officialisée (v. [CME du 11 septembre 2018](#)). En **cinq minutes**, M. MARCHAND-ARVIER présentera les propositions sur lesquelles la direction générale a entamé des discussions avec le ministère de la santé.

### Analyse des activités d'orthopédie (P<sup>r</sup> Véronique ROGER, D<sup>r</sup> Mélodie BERNAUX)

Dans la suite des travaux qu'elles ont réalisés sur la cardiologie interventionnelle (v. [CME du 9 juillet 2019](#)), le P<sup>r</sup> ROGER, professeur de médecine interne et d'épidémiologie à la *Mayo clinic*, et le D<sup>r</sup> BERNAUX, médecin de santé publique à la DOMU, présenteront en **dix minutes** l'analyse de l'évolution de l'activité d'[orthopédie](#) à l'AP-HP et en Île-de-France. Cette analyse, réalisée en lien avec les orthopédistes de l'AP-HP, doit servir de base à la définition d'une stratégie visant à rendre son attractivité à cette spécialité.

### Bilan social 2018 de l'AP-HP (M. Sylvain DUCROZ, M<sup>me</sup> Hélène OPPETIT)

Le [bilan complet](#) est disponible sur le site de la CME. M. DUCROZ (**cinq minutes**) et M<sup>me</sup> OPPETIT (**cinq minutes**) en résumeront les parties concernant respectivement les personnels non médicaux et médicaux. Puis la CME votera.

### Bactériémies dans les hôpitaux de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Vincent JARLIER)

En **cinq minutes**, le P<sup>r</sup> JARLIER, délégué aux infections nosocomiales de l'AP-HP, présentera un projet de travail collaboratif visant à tirer parti du potentiel de l'[entrepôt de données de santé](#) de l'AP-HP pour générer des indicateurs sur les infections.

**Point sur les coopérations avec la médecine de ville et sur le projet « médecins partenaires »  
(D<sup>r</sup> Sophie DE CHAMBINE, M<sup>me</sup> Pascaline VILLIÉ)**

Le développement des relations entre l'hôpital et la médecine de ville constitue l'un des axes stratégiques majeurs de l'AP-HP. En **cinq minutes**, le D<sup>r</sup> DE CHAMBINE (DOMU) et M<sup>me</sup> VILLIÉ (direction du pilotage de la transformation [DPT]), présenteront un point d'étape sur les résultats des divers volets de cette politique.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **mardi 24 septembre 2019**.

P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN, le 5 septembre 2019